

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ACCUEIL:

Toute personne doit venir s'inscrire à l'accueil avant d'entrer dans le camping. A votre arrivée un bracelet (à usage unique) vous sera remis permettant d'assurer la sécurité de nos clients et d'éviter l'intrusion de personnes extérieures sur le camping. Il est important de porter le bracelet durant toute la durée de votre séjour.

LOCATION D'EMPLACEMENTS DE CAMPING:

Nous mettons à votre disposition un emplacement nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour votre tente, votre caravane ou votre camping-car. Nos emplacements sont de type et de taille différents (se référer au descriptif du site internet).

Le prix de l'emplacement: Il s'agit d'un prix par nuit d'occupation. Les emplacements sont disponibles à partir de 15h le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h le jour du départ.

Il comprend une installation, 1 ou 2 personnes et un véhicule. Ce forfait donne accès librement aux infrastructures sanitaires, accueil et piscine (aux dates d'ouvertures), aux aires de jeux et aux activités.

Suppléments: les personnes supplémentaires (adultes ou enfants) ou éléments supplémentaires présents sur l'emplacement (deuxième véhicule, animal, électricité etc...) font l'objet d'un coût journalier.

LOCATION D'HÉBERGEMENTS LOCATIFS:

Le descriptif: la définition des saisons de location ainsi que les périodes et les durées de location figurent sur notre brochure et le site internet.

Le tarif de location comprend: la location de hébergement, les personnes (selon capacité) les charges (eau, gaz, électricité), un véhicule, l'accès aux services de l'accueil, à la piscine (aux dates d'ouverture), aux aires de jeux et aux activités proposées.

Entièrement équipé, seuls les draps, linge de toilette et torchon de vaisselles ne sont pas fournis.

Votre hébergement devra être remis en état et propre le jour de votre départ

ÉTAT DES LIEUX, DÉPÔT DE GARANTIE POUR LES LOCATIONS:

A l'arrivée, l'inventaire et l'état de lieux seront vérifiés par le locataire. Au départ, l'inventaire sera fait par nos soins en présence du locataire le jour du départ entre 8h et 10h. Pour tout départ anticipé la caution sera renvoyé par courrier, sous réserve de détériorations ou complément de nettoyage. Toute réclamation concernant l'état de propreté du locatif doit être faite à l'arrivée.

Une somme forfaitaire de 80€ sera retenue, si la location n'est pas rendue en parfait état de propreté.

CAUTIONS POUR LES LOCATIFS:

Une caution de 150€ pour la location et une deuxième caution de 80€ pour le ménage est demandée à l'arrivée et sera restituée au départ après l'état des lieux.

ASSURANCE:

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat type-villégiature pour ces différents risques.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT:

La réservation du séjour ne devient effective qu'après confirmation par nos services et règlement par le locataire d'un acompte.

Pour les locations d'hébergement un versement d'arrhes de 30% du montant de la location et 20€ de frais de dossier vous sera demandé à votre réservation. Le règlement du séjour doit être soldé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. Si le règlement ne nous parvient pas dans ce délai, la location sera annulée suivant les conditions d'annulation ci-après.

Pour les réservations en camping un versement d'arrhes de 30€ et 15€ de frais de dossier vous sera demandé à votre réservation, le solde du séjour devra être réglé le jour de l'arrivée.

ANNULATION D'UN SÉJOUR:

Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte, les frais de dossiers restent acquis par le camping.

Pour tout séjour annulé moins de 30 jours avant l'arrivée ou en cas de non présentation au camping, le montant total de la location et des frais de dossier sont dus et conservés.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation.

ARRIVÉE RETARDÉE, DÉPART ANTICIPÉ:

En cas de séjour écourté pour une raison quelconque, le prix de la location ou de l'emplacement reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement. Dans ce cas le camping retrouve le droit de disposer de la location ou de l'emplacement. En cas de non occupation 24 h après l'heure d'arrivée prévue et en l'absence d'un avis écrit de votre part, le camping retrouve le droit de disposer de la location ou de l'emplacement.

Aucun remboursement ou indemnisation peut être considéré en cas de fermeture temporaire ou saisonnier d'un ou de plusieurs des services en raison d'un problème technique, climatique, administratif, législatif ou autres.

ANIMAUX:

Les animaux sont acceptés moyennant une redevance payable lors de votre réservation, excepté les chiens de 1ère et de 2e catégories.

DROIT A L'IMAGE:

Pour les besoins publicitaires et de communications du camping, vous autorisez expressivement et sans contrepartie le camping Aux Vallons (SARL Roucoult) à utiliser sur tous les supports les photos de vous, de vos enfants, vos accompagnants ou vos biens personnels qui pourraient être prises au cours de votre séjour. Toute personne ne souhaitant pas la diffusion de son image est tenu d'en informer le camping par écrit avant la date d'arrivée de son séjour.

MODE DE RÈGLEMENT:

Chèque, mandat, chèque vacances ANCV, virement bancaire et espèces.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.

LITIGES

La direction se réserve le droit de refuser une location, de modifier si nécessaire tout aménagement ou prestation indiqué dans la brochure.

Les tribunaux de Draguignan sont seuls compétents en cas de litige. Seule la version Française fait foi.